



Déclaration de la FSU 80 au CTSD du 22 juin 2018

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Mesdames, Messieurs,

Depuis sa mise en place, le gouvernement n'a cessé de prendre pour cible la fonction publique en prévoyant la suppression de 120 000 emplois d'ici la fin du quinquennat et de lancer des réformes qui vont aggraver les inégalités scolaires.

Rien n'est fait pour rendre le métier plus attractif, que ce soit au niveau des rémunérations ou des conditions de travail des enseignants. Parallèlement se prépare une réforme qui remet en cause le statut de la fonction publique dont un des leviers est le recours accru aux contractuels. Dans le but évident de réduire les moyens de défense des personnels, le gouvernement envisage la disparition des CHSCT et un affaiblissement du paritarisme au travers de la remise en cause des attributions des commissions paritaires.

On voit se profiler une politique aggravant les inégalités territoriales dans le domaine de l'Education nationale. Un rapport de l'IG préconise en effet la fusion des académies à l'horizon 2021 (2019 pour les académies d'Amiens et de Lille) dans l'objectif de faire coïncider la carte des académies avec les 13 régions actuelles. C'est l'aspect budgétaire qui préside à cette fusion : sous couvert de mutualisation des moyens, il s'agit là aussi de réduire le nombre d'emplois. Les nouvelles régions académiques seraient pilotées par des recteurs aux pouvoirs considérablement renforcés ce qui ouvrirait la voie à une régionalisation de l'éducation et au recrutement local des personnels enseignants. La fermeture annoncée des CIO et le transfert des DRONISEP s'inscrit d'ailleurs dans cette logique de régionalisation.

Cette politique de renforcement des inégalités territoriales est voulue : à l'aménagement du territoire a succédé une polarisation du territoire autour de grandes métropoles concentrant richesses et pouvoirs de décision dans une perspective de mise en concurrence des territoires et de leurs habitants aux niveaux européen et mondial.

Comme si cela ne suffisait pas, le conseil départemental de la Somme a annoncé avec une brutalité inouïe par voie de presse la fermeture de trois collèges tous situés dans des secteurs défavorisés (REP, zone rurale pauvre). Ces décisions, si elles étaient actées à l'avenir, aggraveraient davantage encore les inégalités territoriales au détriment des zones périurbaines et rurales .

Dès l'annonce de cette décision, la FSU 80 a déposé un préavis de grève départementale couvrant la période du lundi 18 juin au mardi 3 juillet, pour permettre à tou-te-s les collègues qui le souhaitent ainsi qu'aux agents du Conseil départemental de se mettre en grève pour s'opposer à la fermeture programmée par le Conseil Départemental de la Somme de 3 collèges : Guy Mareschal à Amiens, Domart-en-Ponthieu et Feuquières-en-Vimeu, s'opposer aux fermetures de classes programmées et dénoncer le projet de fusion de notre académie avec celle de Lille.

Au delà de la forme, particulièrement inhumaine, c'est le fond de ce projet qui est inacceptable. En effet s'il était mené à son terme, ce seraient des centaines d'élèves qui se verraient privés d'un collège de proximité leur permettant de préparer sereinement leur avenir, au premier rang desquels les plus fragiles, ceux qui sont scolarisés en S.E.G.P.A.

Ce seraient des centaines d'enfants qui partiraient tôt et rentreraient tard subissant ainsi la fatigue et le cortège de difficultés scolaires qui l'accompagnent et des centaines de familles déstabilisées dans leur quotidien.

Ce seraient des milliers d'élèves affectés par la resectorisation qui devraient étudier dans des classes aux effectifs fortement alourdis, et des dizaines de classes qui sortiraient des réseaux d'éducation prioritaire.

Ce seraient des secteurs déjà frappés par la difficulté sociale, l'éloignement des grands centres urbains, voire les deux qui seraient abandonnés.

Ce seraient des centaines de personnels, techniques, d'éducation, d'enseignement, d'encadrement qui verraient leur poste disparaître : un véritable plan social.

Cette décision se cache derrière un outil de gestion déconnecté de la réalité d'un établissement d'enseignement : le taux d'occupation, qui méconnaît totalement l'intérêt des enfants samariens. Avec ce projet c'est l'ensemble de la communauté éducative qui est attaquée, c'est l'Egalité républicaine qui est mise en cause. La FSU est aux côtés et parmi tous ceux qui se sont battus pour sauvegarder leur collègue et proposer une carte scolaire favorisant la mixité sociale.

C'est une mobilisation unitaire des personnels et de leurs représentants, des familles, des élus, qui a forcé Mr Somon à reculer. Forts de cette victoire, nous demandons à faire valoir nos propositions dans la commission de redéfinition de la carte scolaire samarienne dans l'objectif de la réussite de TOUS nos élèves.

Nous vous demandons Mr l'Inspecteur d'Académie de vous prononcer contre la fermeture de ces 3 collèges qui est toujours d'actualité puisque le projet n'est que reporté.

Dans la perspective de faire réussir tous nos élèves, nous interviendrons systématiquement pour le 1^{er} degré lorsque le nombre d'élèves par classe dépassera 25 élèves hors éducation prioritaire, et 20 élèves par classe en REP, REP+ et quartiers prioritaires indiqués dans les documents.

Dans la Somme, au vu des documents de travail avec les prévisions d'effectifs à la rentrée 2018 que vous nous avez transmis, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, ce sont 46 écoles en vigilance fermeture, 46 collègues, qui ne savent toujours pas s'ils et elles vont rester dans leur école à la rentrée prochaine ou vont être envoyé-e-s ailleurs...mais où? Cette situation est anxiogène et ne permet pas à ces équipes de se projeter pour l'année scolaire prochaine. Elle ne permet pas de rendre les répartitions demandées par les IEN, tout comme pour les 33 écoles en surveillance ouverture. Ce sont donc 79 écoles qui, en cette fin d'année scolaire, sont dans le flou le plus complet, c'est beaucoup trop!!! Et ces écoles ne seront fixées que le 3 juillet, c'est vraiment tard! Il leur faudra ensuite, et sur quel temps? vider des classes, en réaménager d'autres...

Pour ce qui concerne les 32 demandes d'ouvertures, ce sont 13 écoles qui ont actuellement en moyenne de 25 à 29,43 élèves par classe (hors éducation prioritaire) et 8 écoles et 1 RPI (ULIS comprise) dont la moyenne dépasse 20 élèves par classe en REP et REP+, sans compter les quartiers prioritaires non classés. Nous demandons donc, comme nous l'avons fait aux CTSD et CDEN de février que des classes supplémentaires puissent être ouvertes dans ces écoles. Où allez-vous trouver les postes nécessaires, puisqu'à l'issue du CDEN de février il ne vous restait que 8 postes ?

Lors de ce même CDEN, vous avez fermé les 2 postes de l'école de Ponthoile, or les effectifs de cette école sont en hausse. Si l'on se réfère aux propos tenus par le ministre de l'Education Nationale qui annonçait en février sur France2 qu'il n'y aurait pas de fermeture, si les effectifs augmentaient, nous vous demandons, Monsieur l'Inspecteur d'Académie de lever cette mesure de fermeture. Ce qui permettrait à une école rurale dynamique de perdurer, remplissant ainsi pleinement sa mission de service public de proximité.